

PASCAL PRIME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près des cours d'appel d'Angers, de Poitiers et de Rennes
28, Route des Crèches
85310 SAINT FLORENT DES BOIS

Tél./Fax. : 02.51.06.88.73

Portable : 06.88.44.54.91

PIER' D'AVENIR
Fonds de dotation

Siège Social :
22, Rue Pasteur
92 160 ANTONY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

Exercice clos Le 31 Décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Mesdames, Messieurs,

I – Opinion sur les comptes annuels.

En exécution de la mission qui m’a été confiée par votre conseil d’administration, j’ai effectué l’audit des comptes annuels du fonds de dotation « JAID » relatifs à l’exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

J’ai effectué mon audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. J’ai estimé que les éléments que j’ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m’incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J’ai réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d’émission de mon rapport.

III- Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres, sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières (1)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	500 000		500 000		500 000	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	500 000		500 000		500 000	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes	9 000		9 000		9 000	
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres Créances						
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	430 565		430 565	893 554	- 462 989	- 52
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 088 806		1 088 806	1 100 230	- 11 424	- 1
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 528 371		1 528 371	2 002 784	- 474 412	- 24
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 028 371		2 028 371	2 002 784	25 588	1
(1) Dont à moins d'un an (brut)						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crêches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	15 000	15 000		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	7 213		7 213	
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter				
Excédent ou déficit de l'exercice	28 209	7 213	20 996	291
Situation nette (sous total)	50 422	22 213	28 209	127
Fonds propres consommables	1 960 119	1 960 119		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES (I)	2 010 541	1 982 333	28 209	1
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (III)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 920	15 960	- 2 040	- 13
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	3 910	4 491	- 581	- 13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (IV)	17 830	20 451	- 2 621	- 13
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 028 371	2 002 784	25 588	1
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 830			
(2) Dont emprunts participatifs				

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crêches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
				Dont ventes de dons en nature
Ventes de prestations de service				Dont parrainages
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels				
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	48 731	33 203	15 528	47
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	48 731	33 203	15 528	47
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 48 731	- 33 203	- 15 528	47
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	39 101	44 907	- 5 806	- 13
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie	41 749		41 749	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	80 850	44 907	35 942	80
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	80 850	44 907	35 942	80
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	32 119	11 704	20 415	173

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 910	4 491	- 581	- 13
Total des produits (I + III + V)	80 850	44 907	35 942	80
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	52 641	37 694	14 947	40
EXCEDENT	28 209	7 213	20 996	291
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Pascal PRIME
 Commissaire aux Comptes
 CRCC OUEST-ATLANTIQUE
 28 route des Crèches
 85310 Saint-Florent-des-Bois

Annexes

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Préambule

Le fonds de dotation "PIER D'AVENIR" a pour objet l'accomplissement de toutes missions d'intérêt général à caractère philanthropique, médical, scientifique, social, l'aide à l'insertion ou à la réinsertion, en France et à l'étranger, fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 028 371,31 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 28 208,67 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21 mai 2026 par le conseil d'administration.

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCC à jour des différents règlements complémentaires).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

✓ Pascal PRIME
 Commissaire aux Comptes
 CRCC OUEST-ATLANTIQUE
 28 route des Crèches
 85310 Saint-Florent-des-Bois

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Informations relatives à l'actif

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total							
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés			500 000			500 000	
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Sous-total			500 000			500 000	
Total			500 000			500 000	

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crêches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau			7 213		7 213
Excédent ou déficit de l'exercice	7 213	- 7 213	28 209		28 209
Situation nette (sous total)	22 213	- 7 213	35 422		50 422
Fonds propres consommables	1 960 119	7 213	- 7 213		1 960 119
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	1 982 333		28 209		2 010 541

Dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
AUTRES DETTES				
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Dettes fiscales				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Autres				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	17 830	17 830		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Informations relatives au compte de résultat

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	13 920	13 800	120	1
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer				
Organismes sociaux - Charges à payer				
Etat - Charges à payer				
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	13 920	13 800	120	1

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir				
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités		38 060	- 38 060	- 100
Produits à recevoir - Divers				
Total		38 060	- 38 060	- 100

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes		2 200
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total		2 200

✓ **Pascal PRIME**
 Commissaire aux Comptes
 CRCC OUEST-ATLANTIQUE
 28 route des Crèches
 85310 Saint-Florent-des-Bois

Informations relatives à la fiscalité

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	32 119		32 119
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Résultat comptable	32 119	3 910	28 209

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

	Dotation	Reprise	Montant
Résultat de l'exercice			28 209
Impôt sur les bénéfices			3 910
Supplément d'impôt lié aux distributions			
Résultat avant impôt			32 119
Provisions réglementées			
Provisions pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires			
Autres provisions réglementées			
Provisions règlementées			
Autres évaluations dérogatoires			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			32 119

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois

Autres informations

Autres informations

Information sur l'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Percevant des dons pour un montant inférieur à 153K€, notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public.

Pascal PRIME
Commissaire aux Comptes
CRCC OUEST-ATLANTIQUE
28 route des Crèches
85310 Saint-Florent-des-Bois